



Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

AVIS PUBLIC

Adoption du plan triennal 2024-2025-2026

est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, que lors d'une séance extraordinaire, convoquée exclusivement pour l'adoption du plan triennal 2024-2025-2026, les membres du conseil:

- Prendront en considération le tableau du plan triennal 2024-2025-2026 préparé pour les prochaines années financières.

Adopteront le plan triennal 2024-2025-2026.

La séance sera tenue **jeudi 21 décembre 2023 à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal au 1, rue Saint-François-Xavier.

Donné à Sainte-Anne-du-Lac
ce douzième jour de décembre deux mil vingt-trois.

Marilyne Melançon, directrice générale
greffière-trésorière